



Sentier de la borne des 3 départements

10 km-2h30 

Cette commune se situe au point de jonction de trois départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres). Une borne percée de trois trous, découverte à la fin des années 1990, indique cette jonction.

Le village doit son nom à cinq grandes fosses situées à l'est du bourg. Le gouffre des Loges est une vaste pièce d'eau de 1000 m² de superficie avec une profondeur d'une dizaine de mètres. On a retrouvé à la Font-Brisson des objets qui prouvent qu'il y a du y avoir là une station datant de l'âge de pierre. Sur la même propriété, des vestiges de villas gallo-romaines furent mis à jour.

La terre des Gours demeura jusqu'au XIX^e siècle la propriété de la famille de Laval-Montmorency.

Départ : Étang de Point Folle

Étang de Point Folle aménagé par la communauté de communes (plage, baignade, pêche, restauration l'été).

1 Prenez à travers champs et parcelles boisées pour atteindre les Chaumes et la borne des trois départements ; passage en Deux-Sèvres et Charente-Maritime.

2 Vous traversez alors le bois de Chives.

3 Retour au plan d'eau par la Belle Garde.

INFOS PRATIQUES :

Barbezières : hébergement

Lupsault : restaurant, hébergement

Ranville : hébergement insolite

Saint-Fraigne : hébergement, commerces, site de visite



Étang de Point Folle - Les Gours

Office de tourisme du pays
du Ruffécois

05 45 31 05 42

localisez-vous sur le sentier
grâce au QR code

